

L'Entretien d'un catholique et d'un calviniste (1684)

Huguenots et reliques dans l'Orléans moderne

ANDREW SPICER
Oxford Brookes University

En 1684, un tract intitulé *Deux lettres de Mr des Mahis cy devant ministre de la RPR à Orléans* est publié. Jusqu'à sa conversion au catholicisme l'année précédente, Marin Grosseteste des Mahis a été l'un des ministres de la communauté réformée à Orléans¹. Même si l'ouvrage peut être considéré comme appartenant au genre qui promeut de prestigieuses conversions religieuses, son point focal théologique en fait aussi une contribution au discours confessionnel général au sujet de la nature du culte à la veille de la révocation de l'édit de Nantes. La première des *Deux lettres* traite du schisme protestant avec l'Église catholique, tandis que la seconde se concentre sur la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie. Aux *Deux lettres* est joint un troisième texte, intitulé *Entretien d'un catholique & d'un calviniste sur le sujet des reliques*, qui, selon l'imprimeur, est l'œuvre d'un auteur anonyme². Les *Deux lettres* seront réimprimées plusieurs fois et une traduction flamande en sera publiée à Anvers en 1687³. Au début du XVIII^e siècle, il est à nouveau

1. *Mercur Galant*, juin 1683, p. 231-239; «Eloge historique de M. des Mahis Chanoine d'Orléans», in *La Vérité de la religion catholique, &c.*, contenant: I. Considérations sur le schisme des protestants. II. Entretien d'un catholique et d'un protestant, sur le sujet des reliques. III. Lettre à une personne de la religion prétendue réformée, où la présence réelle du Corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie est prouvée par la Sainte Ecriture, Liège: Jean-François de Milst, 1710, p. iii-xlvi; «La conversion la vie et la mort de M^{re} Marin Groteste des Mahis», in *Suite de la laïis philosophie; ou sentimens de repentir de Madame D****, Bouillon: Pierre Limier, 1761; Eugène et Emile HAAG, *La France protestante, ou Vies des protestants français qui se sont fait un nom dans l'histoire*, 10 vol., Paris: J. Cherbuliez, 1846-59, V, p. 372s; Joseph GRANDET, *Les Saints prêtres français du XVII^e siècle*, édité par G. LETOURNEAU, Paris: A. Roger et F. Chernoviz, 1897, p. 283-290; J. BALTEAU, A. RASTOUL et M. PRÉVOST (éd.), *Dictionnaire de biographie française*, Paris: Letouzey & Ané, 1929-, t. X, col. 1430.
2. *Deux Lettres de Mr. Des Mahis cy devant ministre de la R.P.R. a Orleans. La I sur le Schisme des Protestans. La II sur la présence réelle du corps de Jesus Christ dans l'Eucharistie. Avec L'Entretien d'un Catholique et d'un Calviniste sur le sujet des reliques*, Orléans: Jean Boyer, 1684.
3. Louis DESGRAVES, *Répertoire des ouvrages de controverse entre Catholiques et Protestants en France (1598-1685)*, 2 vol., Genève: Droz, 1984, II, p. 395s, 405; *Twee send-brieven geschreven door den heer Des Mahis... aen yemant van de soo genoemde hervormde Godts-dienst...*, Antwerp: Johannes Jacobsz, 1687. Il existe une publication qui lui est liée: *Extrait d'une lettre de M. Des Mahis, cy devant ministre de la R.P.R. sur le schisme des protestans écrite à un de ses amis de la R.P.R.*, La Rochelle: Louis de Coquerel, 1685.

réédité et paraît également flanqué d'un éloge funèbre de Des Mahis, tandis que le second volume de son œuvre plus connue et plus signifiante, *La vérité de la religion catholique: prouvée par l'Écriture sainte*, qui avait été publié de manière posthume en 1696, est traduit plus tard en plusieurs langues⁴.

Les *Deux lettres* peuvent également être envisagées comme une réponse aux circonstances difficiles que traverse la communauté réformée d'Orléans à la veille de la Révocation. En janvier 1683, l'intendant et deux membres du clergé de la cathédrale ont effectué une visite au temple réformé de Bionne. Ils ont remis au consistoire deux copies de *L'Avertissement pastoral de l'Église gallicane assemblée à Paris... à ceux de la religion prétendue réformée, pour les porter à se convertir et à se réconcilier avec l'Église* et l'ont distribué au fidèles⁵. Claude Pajon, l'ancien collègue de Des Mahis et principal ministre de Bionne, mentionne cet événement et réplique à l'appel à la réunion à l'Église catholique dans ses *Remarques sur l'Avertissement pastoral*. Même si ce texte n'a pas été publié avant 1685, il a été rédigé plus d'un an auparavant et a circulé sous forme de manuscrit parmi des ministres réformés⁶. Bien qu'elles ne fassent pas référence directement au tract de Pajon, les *Deux lettres* de Des Mahis répondent aux deux thèmes clés de son ouvrage, la séparation protestante de l'Église catholique et un point central de la doctrine catholique.

Le présent article se concentre sur l'*Entretien d'un catholique & d'un calviniste*, le troisième joint aux *Deux Lettres*. Selon l'avis de l'imprimeur au lecteur, il a été écrit peu de temps avant les deux autres textes. Il fournit un exposé documenté sur les reliques, mais l'auteur fait également brièvement référence à des événements récents survenus à Orléans. Ce tract semble avoir été écrit en réponse à des critiques réformées à propos des reliques et de certaines pratiques dévotionnelles catholiques dans la ville en 1684. L'*Entretien*, qui fait 110 pages, a une pagination séparée de celle des *Deux Lettres*. Il débat de la signification des reliques et de la manière dont elles devraient être considérées sous la forme d'un dialogue entre deux protagonistes, «le Catholique» et «le Protestant». «Le Catholique» réfute plusieurs affirmations protestantes au sujet des reliques, s'appuyant sur la Bible et les Pères de l'Église pour soutenir

4. *Deux lettres de Mr. Des Mahis, sur le schisme des Protestans, & sur la presence réelle du corps de Jesus-Christ dans l'eucharistie*, Lille: Fievet et Danel, 1710; *La Vérité de la religion catholique, &c.*, contenant: I. *Considérations sur le schisme des protestans*. II. *Entretien d'un catholique et d'un protestant, sur le sujet des reliques*. III. *Lettre à une personne de la religion prétendue réformée, où la présence réelle du Corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie est prouvée par la Sainte Ecriture*, Liège: Jean-François de Milst, 1710.

5. Claude PAJON, *Remarques sur l'Avertissement pastoral: avec une relation de ce qui se passa au consistoire d'Orléans, assemblé à Bionne, quand il y fut signifié; une lettre de l'auteur à messieurs du clergé de France, & une réponse à quelques difficultez que l'on fait ordinairement aux protestans*, Amsterdam: Henry Desbordes, 1685, p. 9-17; Louis BASTIDE, «L'Église réformée d'Orléans à la Révocation», *BSHPF* 50 (1901), p. 58-60.

6. C. PAJON, *Remarques sur l'Avertissement pastoral*, Imprimeur au Lecteur.

leur vénération. L'ouvrage fait référence aux écrits de plusieurs auteurs réformés ainsi qu'à quelques aspects de la pratique religieuse protestante afin d'illustrer le propos. De longs extraits de ces ouvrages protestants sont incorporés dans le texte et, lorsqu'ils sont particulièrement substantiels et semblent justifier la vénération des reliques, ils sont « lus » à voix haute ou mis dans la bouche du « Protestant ». Cette technique souligne l'objectif catholique du tract et la défense des reliques. Même si elle n'est jamais explicitée, cette méthode vise à faire apparaître soit une incohérence, soit une hypocrisie protestante.

Cette étude de cas examine les circonstances dans lesquelles l'*Entretien* a été écrit ainsi que sa possible attribution. Le tract donne également la possibilité de considérer le débat confessionnel au sujet des reliques à partir d'une autre perspective car il ne se concentre pas essentiellement sur les arguments apportés par les théologiens et ministres réformés : il permet plutôt de voir à quels arguments l'auteur choisit de s'opposer dans sa défense de cet aspect de la dévotion catholique et de comprendre qui en sont les défenseurs.

Bien que Des Mahis soit connu comme auteur des *Deux Lettres*, l'imprimeur Jean Boyer déclare qu'il a reçu le texte sur les reliques d'« une personne qui n'a pas voulu y mettre son nom » et que son édition a été repoussée pour diverses raisons jusqu'à ce que l'occasion se présente de le publier avec l'ouvrage de Des Mahis⁷. Cette déclaration est reçue par certains historiens, pour lesquels le dialogue est en effet un ouvrage anonyme⁸. Cependant, certains éléments circonstanciels suggèrent que l'*Entretien* a également été écrit par Des Mahis. La connaissance d'écrits d'auteurs réformés est l'un de ces éléments, mais il y en a d'autres qui désignent de manière plus convaincante le ministre apostat. D'abord, l'auteur s'avère assez familier de la pratique religieuse anglaise et s'en sert à l'occasion pour illustrer certains points de son argumentation. Or, après avoir étudié dans les académies réformées de Saumur et de Genève, Des Mahis a séjourné quelques mois à l'université d'Oxford, où il était inscrit en 1672⁹. Durant cette période, il s'est vraisemblablement familiarisé avec les formes de culte de l'Église d'Angleterre telles qu'elles sont indiquées dans le *Book of Common Prayer* (1662), après la restauration de Charles II. En second lieu, l'*Entretien* contient une brève discussion des dévotions catholiques à Orléans, en particulier à l'égard des reliques et de la vénération du patron et défenseur de la ville, saint Aignan. Il semble probable que Des Mahis ait été témoin de ces dévotions en juillet 1684, puisqu'il est revenu à Orléans cet été, au cours duquel il a pris part aux processions du Saint-Sacrement à la cathédrale. Plus tard dans sa vie, Des Mahis développera une forte dévotion personnelle à

7. *Entretien*, Imprimeur au Lecteur.

8. J. GRANDET, *Les Saints prêtres français*, p. 286n.

9. Sven et Suzanne STELLING-MICHAUD, *Le livre du recteur de l'Académie de Genève (1559-1878)*, 6 vol., Genève : Droz, 1959-1980, t. III, p. 544.

l'égard de ce saint¹⁰. Au début du xviii^e siècle, il semble avoir été admis que le ministre était l'auteur du tract sur les reliques. Dans l'édition publiée à Liège en 1710, la séquence de trois textes est modifiée, elle n'inclut plus la note de l'imprimeur présente dans la première édition et il n'y a plus d'indication selon laquelle il y aurait eu plus d'un auteur¹¹.

L'*Entretien* a probablement été écrit en réponse à des critiques réformées contre la dévotion populaire suscitée par le culte de saint Aignan à Orléans. Jean Boyer dit avoir reçu ce texte « peu de temps après la Procession de Saint Aignan¹² ». Saint Aignan avait été évêque d'Orléans au v^e siècle et, durant son épiscopat, il avait revitalisé la foi chrétienne dans son diocèse en chassant le paganisme et l'idolâtrie¹³. On lui attribuait en particulier la défaite miraculeuse des forces germaniques d'Attila le Hun en 451. Selon l'hagiographie du vi^e siècle, le saint avait fait appel au gouverneur de la province pour défendre la ville contre les hordes d'Attila et prophétisé qu'elles attaqueraient Orléans le 14 juin. Lorsque les troupes d'Attila avaient assiégé la ville, l'évêque l'avait averti qu'elles seraient battues, puisque Dieu était du côté des citoyens. L'attaque avait été repoussée de quelques jours en raison du mauvais temps et, le 14 juin, les Huns avaient effectivement été vaincus¹⁴. En raison de ce miracle, saint Aignan était devenu le protecteur de la ville, auquel on fit appel par la suite au cours des conflits ultérieurs pour la défense d'Orléans. Lors du siège anglais de la ville en 1429, saint Aignan avait été vu avec saint Euverte, un évêque d'Orléans du iv^e siècle, défendant les murs contre l'attaque, même si le rôle joué par ces saints allait être éclipsé par Jeanne d'Arc¹⁵.

Défenseur et patron d'Orléans, saint Aignan est également associé dans la culture populaire à la pluie après que le mauvais temps avait repoussé l'assaut des Huns. Cette croyance inspire des prières demandant son intercession pour obtenir de l'aide durant les périodes de sécheresse ou de pluies incessantes. Ces dévotions prennent la forme de neuvaines, neuf jours de prières devant

10. J. GRANDET, *Les Saints prêtres français*, p. 286; «Eloge historique de M. des Mahis», p. xviii; «La conversion, la vie et la mort de M^{re} Marin Groteste des Mahis», p. 19.

11. DES MAHIS, *La Vérité de la religion catholique*, II.

12. *Entretien*, Imprimeur au Lecteur.

13. Robert HUBERT, *Antiquitez historiques de l'église royale Saint-Aignan d'Orléans*, Orléans: Gilles Hotot, 1661, p. 4-6.

14. R. HUBERT, *Antiquitez historiques*, p. 7-9; Thomas HEAD, *Hagiography and the Cult of Saints: the Diocese of Orléans, 800-1200*, Cambridge: Cambridge University Press, 1990, p. 20s; Geneviève RENAUD, «Les traditions de l'église d'Orléans sur les saints évêques Euverte et Aignan. Vies, miracles, culte», *École pratique des hautes études, 4^e section. Sciences historiques et philologiques. Annuaire 1972-1973*, p. 745-752; ID., «Les miracles de Saint Aignan d'Orléans. xi^e siècle», *Analecta Bollandiana* 94 (1976), 245-274.

15. *L'histoire et discours... du siege qui fut mis devant la ville d'Orléans, par les Anglois* (Orléans, 1576), f. 32, 50-50 v; R. HUBERT, *Antiquitez historiques*, p. 51; G. RENAUD, «Les traditions de l'église d'Orléans», p. 752; Andrew SPICER, «(Re)Building the Sacred Landscape: Orléans, 1560-1610», *French History* 21 (2007), 264-267.

les reliques de saint Aignan, et, dans certaines circonstances exceptionnelles, des processions spécifiques sont organisées, au cours desquelles les reliques sont portées. À partir de la fin du XVII^e siècle, il devient usuel de faire trois neuvaines consécutives avant une procession¹⁶. Même si le lieu de destination de ces processions varie, depuis le début du XVII^e siècle il est habituel qu'elles se rendent à l'église Saint-Laurent-des-Orgerils, où l'évêque avait vécu comme moine et avait été initialement inhumé. En 1646, selon l'historien orléanais François le Maire,

L'Esté de cette annee esté si chaud & si sec, reprimant l'humidité de l'air & de l'eau, que la terre endurcie par une grande secheresse, resistant au soc de la charrue, ne pouvoit produire ses fruicts qui s'estoient auortez des sortie de leur premier bouton: mesmes les bleds & raisins ne pouuoient venir à perfection faute de pluye¹⁷.

Le 3 août, le doyen et le chapitre de la cathédrale accomplissent une procession jusqu'à l'église Notre-Dame des Miracles pour « impetret leurs prieres la benediction de Dieu, la pluye & l'abondance des biens de la terre ». Le 12, dans l'octave de Saint-Laurent, les reliques de saint Aignan sont transportées jusqu'à Saint-Laurent-des-Orgerils, escortées par les ordres religieux de la ville¹⁸. Il en avait été de même en 1603 et en 1637, « ausquels jours la Chasse du Saint fut portée en Procession solennelle, de son Eglise en celle de Saint-Laurens, où autrefois il avoit esté premierement inhumé ». En 1657, « la mesme Chasse fut encore descendue, & exposée au milieu du chœur de nostre Eglise, l'espace de neuf jours, pendant lequel temps il y eut un grand concours de peuple, non seulement d'Orléans, mais encore de la Campagne & des villes voisines¹⁹ ». Cette dévotion populaire se maintient jusqu'au XVIII^e siècle : en 1706, le conseil de la ville demande au chapitre de Saint-Aignan d'organiser une procession jusqu'à Saint-Laurent-des-Orgerils et de prier pour que cesse une sécheresse ; et en 1713, pour que la pluie arrête de tomber²⁰. Des récits détaillés de plusieurs de ces processions subsistent, par exemple pour celle de la fin du mois de juillet 1770 afin que les croyants vénèrent les reliques de saint Aignan après trois mois de pluies continues²¹.

16. Edmond SEJOURNÉ, *Les reliques de Saint Aignan, Evêque d'Orléans*, Orléans : G. Sejourné, 1905, p. 121s.

17. François LE MAIRE, *Histoire et Antiquitez de la Ville et Duché d'Orléans*, Orléans : Maria Paris, 1648, p. 298.

18. *Ibid.*

19. R. HUBERT, *Antiquitez historiques*, p. 51s.

20. BB9 Délibérations du Corps de la Ville d'Orléans, in *Ville d'Orléans. Inventaire sommaire des archives communales antérieures à 1790*, édité par Paul VEYRIER DU MURAUD, François BONNARDOT, Jules RIMASSON, Jules DOINEL, Camille BLOCH et Jacques SOYER, Orléans, 1907, p. 7.

21. *Mandement de Monseigneur l'Evêque d'Orléans avec l'ordre des cérémonies qui s'observent à la procession des reliques de Saint-Aignan, patron du diocèse d'Orléans en l'église de Saint Laurent le jeudi*

Comme l'indique l'imprimeur, l'*Entretien* est publié « peu de temps après la Procession de Saint Aignan » en 1684. Cette année, une procession est organisée pour prier le saint intercéder afin de mettre un terme à la sécheresse qui ravage la région. Le 20 mai, le vicaire général de l'évêque d'Orléans, Pierre du Cambout de Coislin, a publié une ordonnance « pour faire des prières publiques et extraordinaires, afin d'obtenir la bonté de Dieu la pluie nécessaire à la terre ». L'ordonnance épiscopale s'adresse ensuite aux doyen, chanoines et chapitre de l'église royale de Saint-Aignan, leur demandant de faire une procession le 2 juillet : « lesdits du chapitre porteront de leur église en celle de Saint-Laurent-des-Orgerils la *châsse* de saint Aignan, avec les cérémonies accoutumées²² ». Deux jours plus tard, les paroissiens de Saint-Marceau transportent leurs reliques à l'église collégiale de Saint-Aignan. La procession est conduite par le clergé, suivi de quelque deux cents personnes, principalement des vigneron et des marins, munies de torches, implorant l'intercession du saint :

Ce jourd'huy, 4^e jour de juillet 1684 a esté porté processionnellement la châsse de Saint Marceau à Saint Aignan en action de grâce de ce que Dieu avoit donné de la pluye et en demander à suffire par les métiers et intercessions de ces grandz saints. On a esté aussy porté le bras sur un brancart que portoient deux jeunes garçons revestus de supplis, et douze autres garçons, moitié mariniers, moitié vigneron, qui portoient alternativement la grand châsse qui estoit précédée d'environ deux cents personnes avec des luminaires, et environ soixante luminaires après le clergé²³.

Le registre indique que « la nuit suivante, il y eut abondance de pluye²⁴ ».

L'*Entretien* a été achevé relativement rapidement après ces processions. Il reçoit l'approbation officielle du vicaire général de l'évêque le 8 juillet et le 25 juillet 1684 à Orléans ; la permission de publier le tract est donnée le 1^{er} août 1684²⁵. Malheureusement, ce n'est qu'en se fondant sur la période de publication du texte et d'indices internes qu'on peut déduire qu'il a été suscité par des critiques réformées à l'encontre de l'invocation de saint Aignan et de la procession de ses reliques. Il n'existe pas de preuve que les processions aient

2 août 1770, Orléans : Veuve Rouzeau-Montaut, 1770 ; *Ordre des prières et oraisons qui se disent à la procession de messieurs de Saint-Aignan, où la châsse de Saint-Aignan, patron de leur église & protecteur du diocèse est portée solennellement, jeudi 2 août 1770*, Orléans : Veuve Rouzeau-Montaut et Charles Jacob, 1770 ; « Une neuvaine à saint Aignan en 1770 », *Annales religieuses & littéraires de la ville et du diocèse d'Orléans* 4 (27 mai 1865), p. 621s. Voir aussi Gaël RIDEAU, *De la religion de tous à la religion de chacun. Croire et pratiquer à Orléans au XVIII^e siècle*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 92-97.

22. « Historiques des neuvaines à Saint Aignan », *Annales religieuses & littéraires de la ville et du diocèse d'Orléans* 10 (2 juillet 1870), p. 753.

23. GG948 Registre Saint Marceau-lez-Orléans, in *Ville d'Orléans. Inventaire sommaire des archives communales*, p. 128.

24. *Ibid.*

25. *Entretien*, Approbations.

été perturbées ni que des sermons aient été prononcés contre la dévotion. Cependant, l'année précédente, Claude Pajon avait mis en cause la vénération des reliques et les processions en général :

Peut-on nous prouver de même avec une certitude entière, que le culte religieux, qu'on rend aux Reliques des Saints, soit agréable à Dieu; & que ce grand Dieu, qui est si jaloux de sa gloire, ne se point offensé quand on se prosterne devant elles, comme cela est commun parmi ceux de vôtre Communion?

Peut-on nous rendre certains, qu'il y ait dans ces Reliques quelque sainteté, qui se communique à la Chasse qui les contient; & de cette Chasse, aux Chapelets, à l'ame de ceux qui s'en servent, comme il semble qu'on le suppose, lorsque, dans une procession des Reliques de quelque Saint ou de quelque Sainte, on voit des Religieux occupez sans-cesse, à faire toucher à la Chasse de Saint, ou de Sainte, les Chapelets de ceux qui acourent foule? A-t-on quelque assurance, que ces processions, & les dévotions avec lesquelles on les fait, soient agréable à Dieu? Qui nous assurera de sa volonté sur cela²⁶?

Les brèves références à la procession des reliques de saint Aignan dans *l'Entretien* montrent un même souci à l'égard de ce que les catholiques considéraient comme le respect et la vénération dûs aux saints, et que leurs adversaires confessionnels rejetaient comme de l'adoration. «Le Catholique» fait référence à la façon dont «notre peuple s'est occupé des particularitez de la vie de S. Aignan pendant l'exposition de ses Reliques» alors que «Le Protestant» réplique par ce commentaire: «Vous parlez comme si les prières de vostre Procession avoient esté adressées à Dieu; on croit communément parmy nous, qu'elles étoient pour Saint Aignan²⁷». L'affirmation réformée selon laquelle Dieu a été supplanté par les saints et leurs reliques est un élément que l'auteur a dénoncé avec véhémence: «cette fausse accusation [...] a d'abord été intentée par vos premiers reformateurs qui ont employé cette calomnie avec beaucoup d'autres pour rendre l'Eglise odieuse à ses enfans; vous vous en servés encor pour nourrir cette haine: votre Eglise a donc toujours esté, & est encor une société de calomnieurs²⁸».

À cette critique réformée à l'encontre de la dévotion catholique s'ajoute une sensibilité sous-jacente au sujet des reliques de saint Aignan depuis l'occupation huguenote d'Orléans en 1562-1563 et 1567-1568 et les dégâts qu'elle a causés²⁹. Le tract attire l'attention sur la destruction et la perte de

26. C. PAJON, *Remarques sur l'Avertissement Pastoral*, p. 114s.

27. *Entretien*, p. 41s, 46.

28. *Ibid.*, p. 35.

29. *Ibid.*; [Théodore de BÈZE], *Histoire ecclésiastique des église réformées au royaume de France*, édité par G. BAUM et E. CUNITZ, 3 vol., Paris: Fischbacher, 1883-1889, II, p. 50s, 190s; A. SPICER, «(Re)Building the Sacred Landscape», p. 251-255; ID., «Iconoclasm and Religious War in Mid-Sixteenth Century France», in Richard ETLIN (éd.), *Cambridge World History of Religious Architecture*, 5 vol. (à paraître, Cambridge University Press).

reliques tombées aux mains des réformés dans un certain nombre de villes à cette période. Référence est faite aux restes de saint Irénée de Lyon, qui ont été brûlés et dont les cendres ont été jetées dans le Rhône³⁰. L'auteur poursuit en décrivant succinctement l'iconoclasme à Orléans : « la nôtre souffrit ce desordre dans toutes ses Eglises, la plus grande partie du corps du saint Aignan fut jettée dans le feu, & il en reste encor des marques dans ce que la providence en a conservé³¹ ».

Avant les guerres de religion, les reliques de saint Aignan étaient conservées dans l'église collégiale dédiée au saint, dans un reliquaire qui avait été donné à la communauté par Louis XI en 1446³². L'église avait été attaquée par les troupes huguenotes à la fin du mois d'avril 1562 ; ces derniers avaient ôté les peintures religieuses, les statues et les tentures, ils avaient forcé le reliquaire et mis le corps de saint Aignan au bûcher³³. Un inventaire des trésors de l'église emportés à la Tour-Neuve afin d'être sauvegardés mentionnait une tête recouverte d'argent avec une mitre, connue sous le nom de « tête de Saint Aignan », à laquelle étaient attachées trois images, un second reliquaire recouvert d'argent avait la forme d'un bras et un troisième contenait l'os de la mâchoire du saint. En plus de ces reliquaires étaient conservés un certain nombre de calices d'argent, de statuets, d'images et d'autres récipients religieux³⁴. Comme le tract l'indiquait, des vestiges des reliques du saint avaient échappé aux flammes. En 1575, deux petits os avaient été remis par Jean Amyot, un prêtre et chanoine de l'église, au chapitre de Saint-Aignan dans une petite pochette en satin avec des broderies. Le chanoine avait retrouvé l'un des fragments ; l'autre, une partie de l'os de l'épaule, avait été récupéré par un homme de la ville auprès d'un soldat lorsque les reliquaires avaient été détruits³⁵. Lors du même événement, Jehan Véron avait sauvegardé l'os d'un reliquaire qu'il avait conservé afin qu'il soit replacé dans l'église lorsque la paix serait revenue³⁶. Deux autres reliques avaient été mises en sûreté au temps de la vague iconoclaste et, en 1578, remises au chapitre par un certain François Curard, un prêtre de l'église de

30. *Entretien*, p. 102. Voir Olivier CHRISTIN, *Une révolution symbolique. L'iconoclasme huguenot et la reconstruction catholique*, Paris : Minuit, 1991, p. 102-109 ; Jean-François REYNAUD, Pierre GUIBERT, Armel BOUVIER, Philippe LANOS and Philippe DUFRESNE, « Saint Irénée (Lyon) : Une église funéraire des v^e-vii^e-x^e siècles », *Revue Archéologique de l'Est* 61 (2012), p. 228s.

31. *Entretien*, p. 102.

32. F. LE MAIRE, *Histoire et Antiquitez de la Ville et Duché d'Orléans*, I, p. 16-17 ; Symphorien GUYON, *Histoire de l'Eglise et diocese, ville, et université d'Orléans*, Orléans : Maria Paris, 1647, II, p. 393-94 ; R. HUBERT, *Antiquitez historiques*, p. 43.

33. F. LE MAIRE, *Histoire et Antiquitez de la Ville et Duché d'Orléans*, I, p. 212 ; R. HUBERT, *Antiquitez historiques*, p. 43.

34. F. LE MAIRE, *Histoire et Antiquitez de la Ville et Duché d'Orléans*, I, p. 212 ; R. HUBERT, *Antiquitez historiques*, p. 43s.

35. *Ibid.*, p. 43 ; E. SEJOURNÉ, *Les reliques de Saint Aignan*, p. 63-65.

36. *Ibid.*, p. 66s.

Saint-Laurent-des-Orgerils³⁷. Les reliques transportées en procession au cours de l'été 1684 étaient donc uniquement des fragments qui avaient survécu à l'iconoclasme de 1562.

Même si l'*Entretien* est issu des tensions à Orléans à la veille de la révocation de l'édit de Nantes, il convient de le replacer dans le contexte plus large du débat intellectuel portant sur les différences confessionnelles dans la pratique religieuse. Les dévotions catholiques telles que l'intercession des saints, la vénération des reliques et les processions, sont dénoncées comme idolâtres et superstitieuses par les réformés. Selon Alain Joblin, les objections protestantes au culte des reliques se concentrent sur trois points. Premièrement, les protestants affirment que la vénération des reliques éloigne les catholiques de la vraie religion. En second lieu, les reliques sont une duperie et par conséquent l'œuvre du diable. Enfin, la vénération des reliques est une invention de l'Église dénuée de fondement biblique ni historique, qui procure au clergé un moyen de s'enrichir³⁸. Ces thèmes et accusations transparaissent également dans la défense des reliques de l'*Entretien*. L'auteur cherche à débattre avec différents théologiens et ministres réformés qui s'en sont pris au culte des reliques dans leurs écrits.

L'ouvrage le plus important est certainement le *Préservatif contre le changement de la religion* de Pierre Jurieu, publié en 1681. Il s'agit d'une réplique à l'*Exposition de la doctrine de l'Église catholique sur les matières de controverse* de Jacques-Bénigne Bossuet (1671), qui avait cherché à minimiser les différences confessionnelles et obtenu un certain nombre de conversions de personnalités notables au catholicisme³⁹. Jurieu insiste sur l'écart considérable entre catholicisme et protestantisme en ce qui concerne une série de pratiques religieuses. Son chapitre intitulé « Des Images & des Reliques » s'en prend principalement à Bossuet sur la question des images et de l'idolâtrie, mais ne consacre que deux pages environ aux reliques. Jurieu rejette ceux qui adorent « des cendres, des os, des linges, du bois & d'autres choses semblables⁴⁰ ». Il réserve ses critiques les plus vives à Port-Royal en raison de leur adoration de

37. *Ibid.*, p. 67-77. Cet exposé plus détaillé diffère quelque peu de la relation faite par Denis Lottin, qui déclare que le nom du prêtre est François Liphard et qui date de 1579 la remise des reliques. Denis LOTTIN, *Recherches historiques sur la ville d'Orléans: depuis Aurélien, l'an 274, jusqu'en 1789*, 6 vol., Orléans: Alexandre Jacob, 1836-1845, II, p. 63.

38. Alain JOBLIN, « L'attitude des protestants face aux reliques », in Edina BOZÓKY et Anne-Marie HELVÉTIUS (éd.), *Les reliques. Objets, cultes, symboles. Actes du colloque international de l'Université du Littoral-Côte d'Opale (Boulogne-sur-Mer) 4-6 septembre 1997*, Turnhout: Brepols, 1999, p. 129.

39. PIERRE JURIEU, *Préservatif contre le changement de religion, ou Idée juste & véritable de la religion catholique romaine opposée aux portraits flattés que l'on fait, & particulièrement à celui de Monsieur de Condom*, La Haye: Abraham Arondeus, s. d. Voir également Thomas M. LENNON, *Reading Bayle*, Toronto: University of Toronto Press, 1999, p. 118-126.

40. P. JURIEU, *Préservatif contre le changement de religion*, p. 148

la Sainte Épine, en se moquant d'un miracle associé à la relique ; il condamne aussi l'adoration du bois de la Vraie Croix⁴¹. Enfin, Jurieu attaque Bossuet en ce qui concerne l'adoration déplacée des reliques :

Nous ne comprenons pas comment Monsieur de Condom peut s'imaginer que Dieu trouve bon ce qui se fait, quand on lève la Chasse d'un Saint, où l'on voit un concours de peuple effroyable qui s'humilie & qui se prosterne. On a beau dire *que ce culte a sa source en Dieu même & qu'il y retourne*. Ce qui n'a pas été commandé de Dieu n'a pas sa source en Dieu, & ce que Dieu désapprouve ne retourne point à luy⁴².

Dans sa critique des reliques, Jurieu reprend l'argumentation classique des opposants à une pratique dévotionnelle catholique dont ils contestent la légitimité avec véhémence.

Comme on l'a vu, *L'Entretien* rejette l'affirmation selon laquelle les reliques de saint Aignan ont remplacé Dieu comme point central de dévotion à Orléans⁴³. «Le Protestant» estime que Jurieu a clairement démontré dans son *Préservatif* que les catholiques adorent les reliques, mais son propos est contesté par «le Catholique» qui affirme : «il ne fait que chicaner sur des termes & des actions équivoques» ; il accuse le théologien réformé de proférer de fausses accusations⁴⁴. Outre cette brève réponse à Jurieu, le tract s'efforce de combattre l'affirmation concernant l'adoration catholique des reliques. «Le Catholique» dénonce la calomnie réformée selon laquelle les reliques sont adorées par les croyants : «mille et mille fois les Docteurs vous ont dit, qu'ils n'adoroient aucune créature ; je vous declare encor, que ce seroit une abomination d'adorer les Reliques des Saints, ou les Saints eux-mêmes⁴⁵». Dans ce dialogue, «le Protestant» soutient que la manière dont ces reliques sont traitées implique que tel est bien le cas :

Vous enfermez vos Reliques dans de superbes Chasses ; vous y allez en Pelerinage ; vous les exposez dans vos Eglises à la devotion des Peuples ; vous leur allumez des cierges ; vous leur faites fumer de l'encens ; vous les baisez ; vous les portés en procession ; vous faites agenouïller vos peuples, quand elles passent⁴⁶.

Ceci, selon lui, constitue réellement de l'adoration puisque le dévot attribue à ces objets quelque chose qui revient au Créateur⁴⁷. Dans la réponse catholique apparaît la directive de la vingt-cinquième session du concile de Trente, qui demande que les corps des martyrs et des saints, temples vivants de l'Esprit

41. *Ibid.*, p. 148s.

42. *Ibid.*, p. 149.

43. *Entretien*, p. 41s, 46. Voir ci-dessus p. 351.

44. *Entretien*, p. 6s, 26.

45. *Ibid.*, p. 5.

46. *Ibid.*, p. 8.

47. *Ibid.*

Saint, soient traités avec respect et vénérés⁴⁸. On établit un parallèle entre les restes déposés dans des reliquaires des églises et la Bible, où les tables de la Loi, la manne et la verge de Moïse sont « conservées » dans l'arche de l'alliance sans être pour autant objets d'adoration⁴⁹. « Le Protestant » se voit aussi demander pourquoi il critique l'approche catholique des reliques alors que les luthériens ne sont pas accusés d'adorer les images qu'ils ont conservées dans leurs églises afin d'encourager la dévotion de ceux qui les fréquentent⁵⁰.

« Le Catholique » soutient que s'incliner devant des reliques, utiliser de l'encens, des bougies, et procéder à des génuflexions sont des marques de respect, comme on s'agenouillerait devant un prince tel que le roi d'Angleterre⁵¹. De la même manière, les Anglais s'agenouillent pour recevoir l'eucharistie en signe de respect, et non pour marquer l'adoration.

On dist que les Anglois adorent l'Eucharistie, parce qu'ils la reçoivent à genoux. La génuflexion est un signe équivoque; elle peut signifier l'adoration; elle peut signifier une simple veneration⁵².

L'auteur souligne encore que des fidèles de l'Église réformée manifestent leur respect de la même manière lorsqu'ils ôtent leur chapeau lors de la distribution du repas du Seigneur :

nous ôtons le chapeau en entrant dans nos Temples, même lors qu'il n'y a point d'assemblée; nous avons la teste nue pendant l'administration de nos deux Sacremens, nos freres d'Angleterre s'inclinent, quand ils passent devant la Table sacré; les Protestants faisant profession de ne croire point de vertu résidente dans ces choses, ces marques de respect ne peuvent estre considerées comme un témoignage d'adoration⁵³.

L'auteur attire l'attention sur ce qui représente un sujet sensible pour les Églises réformées, qui reconnaissent l'importance d'adopter un comportement approprié pendant les prières et la réception des sacrements. Leur Discipline condamne la « grande irrévérence » de ceux qui « ne découvraient leur tête ni ne fléchissaient leurs genoux » lors des prières, et ce point est discuté à plusieurs reprises par le synode national⁵⁴. Puisque cela n'est pas considéré comme de l'adoration, les attitudes catholiques face aux reliques ne devraient pas non plus être considérées comme telles.

48. *Ibid.*, p. 9s.

49. *Ibid.*, p. 14.

50. *Ibid.*, p. 14s.

51. *Ibid.*, p. 16.

52. *Ibid.*

53. *Ibid.*, p. 21s.

54. JOHN QUICK, *Synodicon in Gallia reformata: or, The acts, decisions, decrees, and canons of those famous national councils of the reformed churches in France*, 2 vol., London: T. Parkhurst and J. Robinson, t. I. p. xliii, 132, II, p. 466.

Le tract fait une brève référence à Jean Daillé lorsque l'auteur mentionne l'adoration due à Dieu⁵⁵. Bien que l'ancien ministre de Charenton ait inclus un chapitre sur les reliques dans sa *Réplique de Jean Daillé aux deux livres*, qui fut d'abord publiée en 1662, ce n'est pas à cet ouvrage que l'*Entretien* répond directement⁵⁶. Daillé a aussi critiqué l'invocation des saints, en particulier les litanies qui étaient utilisées durant les périodes de sécheresse dans l'Antiquité, une pratique dévotionnelle qui a perduré chez les catholiques⁵⁷. Le ministre dénonçait de la même manière le fait que l'adoration de la croix a été encouragée par les jésuites lors de leurs missions au Canada :

Avant toutes-choses, ils plantent des croix dans les pays de ces sauvages; & leur apprennent à les adorer. Et en temps de sécheresse, un Jesuite conseilla aux Hurons peuple de ce pays-là, de venir tour adorer une croix, qu'il y avoit plantée & d'y apporter chacun une offrande d'un plat de bled⁵⁸.

Il est impossible de savoir si l'auteur de l'*Entretien* est ou non familier de ces références brèves, mais les critiques réformées des pratiques dévotionnelles catholiques sont similaires à celles qui ont conduit à la rédaction du tract.

La tromperie qui entoure le culte des reliques selon les protestants est abordée de deux manières dans l'*Entretien*. D'abord, la multiplicité des reliques a eu pour résultat une critique de leur vénération déjà au sein même du catholicisme médiéval tardif. Sur ce point précis de la piété, le *Traité des reliques* de Calvin (1543) s'est inspiré des critiques d'Érasme⁵⁹. Le *Traité* du réformateur de Genève fournissait un index des reliques sacrées, principalement en France, qui soulignait le nombre de restes faux ou multiples de saints particuliers. En ce qui concerne Orléans où il avait étudié dans les années 1530, Calvin ne fait aucune référence à saint Aignan, mais il mentionne la « larme du Christ » à l'église de Saint-Pierre Puellier⁶⁰. Calvin décrit également le miracle associé à une autre relique, une des jarres d'eau des noces de Cana :

Car à Orleans ilz disent avoir du vin, lequel ilz nomment de l'Architriclin. Car pource que S. Jehan, recitant le miracle, parle de l'Architriclin, qui est à dire maistre d'hostel; il leur a semblé advis que c'estoit le nom propre de l'esposé; et entretiennent le peuple en ceste bestise. Un foys l'an, ilz font lescher le bout d'une petite coulliere à ceux qui leur veulent apporter leur offrande, leur disant

55. *Entretien*, p. 106.

56. Jean DAILLÉ, *Réplique de Jean Daillé aux deux livres que Messieurs Adam et Cottiby ont publiez contre luy*, Genève: Jean Anthoine et Samuel de Tournes, 1662, p. 180-187.

57. *Ibid.*, p. 137.

58. *Ibid.*, p. 152.

59. Carlos EIRE, *War Against the Idols. The Reformation of Worship from Erasmus to Calvin*, Cambridge: Cambridge University Press, 1986, p. 39-43; Marie BARRAL-BARON, « Erasme et Calvin au prisme du "Traité des reliques" », *BSHPF* 156 (2010), p. 349-371.

60. Jean CALVIN, *Three French Treatises*, édité par Francis M. HIGMAN, London: The Athlone Press, 1970, p. 74.

qu'ilz leur donnent à boire du vin que nostre Seigneur fait au banquet. Et jamais la quantité ne s'en diminue, moyennant qu'on remplisse bien le gobbelet⁶¹.

L'*Entretien* ne traite pas spécifiquement du scepticisme suscité par de tels récits, mais « le Protestant » fait un commentaire : « Vous révèrés cependant ces objets, de la verité desquels vous n'avez point une entiere assurance⁶² ». Cela lui vaut une réponse qui renvoie aux efforts destinés à vérifier l'authenticité des reliques, en particulier l'observation publique des reliques par des évêques et des théologiens selon ce que prévoient les décrets du concile de Trente⁶³.

On trouve encore une longue discussion au sujet des miracles qui se produisent en présence de reliques. « Le Protestant » estime que « Dieu jugera à propos faire des miracles en presence des Reliques, parce que cela vous paroît à propos : c'est là supposer la volonté de Dieu : ce n'est pas l'approuver⁶⁴ ». De nombreux exemples sont alors tirés de la Bible et des Pères de l'Église en ce qui concerne les miracles, et l'auteur répond aussi brièvement au commentaire de l'Évangile de Matthieu par Calvin. « Le Catholique » souligne :

Calvin ne se peut empêcher de témoigner que l'action de cette femme malade d'un flux de sang, qui toucha le vêtement de nôtre Seigneur, n'est point de son goust : cette action luy attira les loüanges de Jesus-Christ avec une guérison miraculeuse ; mais elle attire une censure de ce misérable, à qui cette femme étoit suspecte de superstition : *Peut être*, dit-il, *que par un zèle inconsidéré, elle a un peu tiré du droit chemin*⁶⁵.

« Le Catholique » loue la femme pour sa dévotion et souligne que la malade a été guérie par le pouvoir du toucher du Christ, alors que dans son *Commentaire* Calvin notait : « elle montre qu'elle avoit fait cela avec quelque doute & incertitude ». Il affirmait que « nostre foy ne doit point s'amuser çà et là aux exemples particulieres pource qu'il faut qu'elle soit du tout arrestee & fondee sur la parole de Dieu⁶⁶ ». Pour « le Catholique », cela illustre le comportement des réformateurs, qui ne sont pas prêts à accepter les preuves bibliques lorsqu'elles ne correspondent pas à leurs propres convictions religieuses⁶⁷.

L'*Entretien* se poursuit avec une longue discussion sur les miracles dans l'Église primitive en s'appuyant sur saint Augustin, saint Ambroise et d'autres Pères. L'auteur ne continue pas de débattre avec les auteurs réformés dans cette section, préférant se reposer sur le livre d'un prêtre catholique, Paul Bruzeau.

61. *Ibid.*, p. 58.

62. *Entretien*, p. 105.

63. *Ibid.*, p. 105, 107s.

64. *Ibid.*, p. 62.

65. *Ibid.*, p. 64.

66. *Ibid.* ; Jean CALVIN, *Commentaires de Jean Calvin sur la Concordance ou Harmonie composée de trois Evangelistes, assavoir saint Matthieu, saint Marc, & saint Luc*, Genève : Michel Blanchier, 1563, p. 165.

67. *Entretien*, p. 65.

Dans sa *Défense de la foy de l'Eglise sur les principaux points de controverse* (1682), Bruzeau avait défié Jean Daillé au sujet de son chapitre sur les reliques ainsi que le *Vrai bouclier de la foi* de Barthélemy Causse (1562)⁶⁸. Cependant, dans l'*Entretien*, l'argumentation suit de plus près les travaux antérieurs de Bruzeau défendant l'invocation de la Vierge et des saints⁶⁹. Même si de longues citations similaires des Pères s'y trouvent déjà, dans l'*Entretien* elles sont parfois plus longues que dans le texte de Bruzeau⁷⁰. « Le Protestant » finit par conclure « qu'après avoir vû les passages de l'Escriture & des Peres [...] je ne vois pas pourquoi nos Ministres nient cette destination des Reliques pour un endroit où Dieu veut souvent accorder des graces extraordinaires⁷¹ ».

L'autre principale critique adressée par les protestants à propos des reliques est qu'il s'agit d'une invention catholique dépourvue de fondement biblique ou historique. Même si « le Protestant » accepte le poids des preuves concernant l'association de miracles à des reliques, il exprime ses doutes quant au « grand culte extérieur⁷² ». L'*Entretien* défend le culte des reliques en se référant à l'histoire de l'Église primitive, mais il se sert également du tract publié par le ministre réformé Matthieu Bochart. Dédié à Jean Daillé, le *Traité sur l'origine du service des reliques, de l'invocation des saints, des images et du culte rendu aux images des saints* avait été publié à Saumur en 1656⁷³. Cet important travail était divisé en trois traités, dont le premier portait sur les reliques, ses deux chapitres s'intitulant « Que le service des Reliques n'a point esté en l'Eglise Chrestienne dans les premiers siecles de sa durée, ni n'a esté approuvé par les premiers peres » et « Quand, par quels degrés, & à quelles occasions le service des Reliques a esté introduit en l'Eglise⁷⁴ ». Mais Bochart commençait par exposer la place des reliques dans les dévotions et rituels catholiques contemporains, leur disposition sur les autels comme appartenant au rite de consécration, le fait qu'on s'inclinait et s'agenouillait devant des sanctuaires, qu'on portait les reliques au cours de processions et qu'elles étaient devenues le point central de pèlerinages. Le but de son tract était de

68. Paul BRUZEAU, *Défense de la foy de l'Eglise sur les principaux points de controverse, pour servir de reponse à une lettre de M. Spon ... au R. P. de La Chaise*, Paris: Veuve de Claude Thiboust et Pierre Esclassan, 1682, p. 355-370.

69. Paul BRUZEAU, *Réponse à l'écrit d'un ministre sur plusieurs points de controverse et particulièrement sur l'honneur et invocation de la Très-Sainte Vierge et des saints*, Paris: Jean de Launay, 1678.

70. Comparez par exemple les textes suivants: *Entretien*, p. 50, 53s, 68s, 71, 90; P. BRUZEAU, *Réponse à l'écrit d'un ministre*, p. 7s, 9, 12, 13, 15, 32s.

71. *Entretien*, p. 77s.

72. *Ibid.*, p. 78.

73. Matthieu BOCHART, *Traité de l'origine du service des reliques, de l'invocation des Saints, des images & du culte rendu aux images des Saints. Monstrant par les Peres enuiron quel temps, & par quelles occasions ou moyens, ces choses ont esté introduites en l'Eglise Chrestienne*, Saumur: Jean Lesnier, 1656.

74. *Ibid.*, p. 20-98.

déterminer les origines de ces cérémonies et conventions qui entouraient les reliques⁷⁵. L'évaluation détaillée que Bochart faisait de l'Église primitive visait à démontrer que le culte des reliques était inconnu des premiers chrétiens. Il s'était développé avec les honneurs liés au martyr et avec l'adoption de certaines pratiques destinées à répandre le message chrétien et à obtenir des conversions. Il concluait que le culte des reliques et l'invocation des saints, ainsi que la vénération des images, étaient des superstitions païennes, qui avaient été adoptées par l'Église catholique aux ^v^e et ^{vi}^e siècles et qui avaient par la suite reçu une sanctification officielle, y compris de la part du concile de Trente⁷⁶.

Par contraste, l'auteur de *l'Entretien* utilise la Bible et l'histoire de l'Église primitive afin de démontrer la vénération des reliques et d'établir des parallèles avec les dévotions catholiques de l'époque. Les huguenots qui ont brûlé les reliques de saints dans des villes françaises dans les années 1560, y compris celles de saint Aignan, sont assimilés aux païens barbares qui ont également brûlé des restes sacrés. À Lyon, les huguenots sont comparés à ceux qui avaient brûlé les restes de martyrs du temps de Marc Aurèle et jeté leurs cendres dans le Rhône⁷⁷. L'auteur ne critique ni ne défie particulièrement le traité de Bochart, mais il s'en sert à différentes reprises dans le texte pour étayer ses commentaires au sujet de l'Église primitive. Il fait également quelques citations du deuxième traité de Bochart sur l'invocation des saints, afin d'affirmer que « les Peres ont parlé d'adorer les Reliques, & les autres choses sacrées ». Bochart avançait en effet que « cette adoration n'étoit qu'une veneration, & non une soumission, comme est celle qu'ils denioient dans la Religion à tout autre qu'à Dieu ». Mais il concluait cette déclaration en ajoutant : « & telle que l'Eglise Romaine rend aux Saints⁷⁸ ».

L'Entretien d'un catholique & d'un calviniste n'est pas un texte fondamental dans les débats intellectuels entre catholiques et réformés au sujet de la pratique religieuse et de la vraie Église à la veille de la révocation de l'édit de Nantes. Les reliques ne sont qu'un aspect des éléments externes du culte qui sont débattus entre les deux confessions. Durant l'été 1684, cependant, les reliques sont devenues une source de controverse entre les communautés catholique et réformée d'Orléans. Même si la nature de cette controverse est inconnue, elle a suscité la publication de cette défense. *L'Entretien*, qui est probablement l'œuvre de Des Mahis, répond aux critiques précises faites par les réformés à l'encontre de la vénération des reliques. L'auteur réplique à quelques textes réformés et fait des citations sélectives de ces ouvrages

75. *Ibid.*, p. 20-23.

76. *Ibid.*, p. 633, 638-640; A. JOBLIN, « L'attitude des protestants face aux reliques », p. 126.

77. *Entretien*, p. 101s. Voir plus haut.

78. *Entretien*, p. 32; M. BOCHART, *Traite de l'origine du service des reliques*, p. 500.

afin de défendre la pratique religieuse catholique. Bien que l'*Entretien* se concentre principalement sur des champs plus vastes de ce débat religieux et théologique, il témoigne aussi de l'importance du culte de saint Aignan à Orléans. À la lecture de ce tract, il est clair que la destruction des restes de saint Aignan et d'autres reliques par les huguenots dans les années 1560 est resté un sujet sensible plus d'un siècle après. La nef en ruine de la collégiale de Saint-Aignan est un constant rappel de la destruction et de la violence religieuse de l'ancienne domination réformée à Orléans⁷⁹. Lorsque les reliques du saint devinrent cause de tensions entre les deux confessions à l'été 1684, le mouvement réformé fut soumis à une immense pression et marginalisé par les restrictions qu'imposait la couronne. À la fin du mois d'octobre, le temple de Bionne fut fermé et la propriété de l'Église réformée liquidée⁸⁰. Même si l'*Entretien* jette quelque lumière sur les relations entre les deux confessions à Orléans à la veille de la révocation, le nombre d'éditions et de republications du tract montre qu'il revêtit une importance bien plus grande pour les catholiques en France et au-delà des frontières en raison de sa défense des reliques contre la critique réformée.

Traduit de l'anglais par Abigaïl Bassac.

RÉSUMÉ

Le traité anonyme Entretien d'un Catholique & d'un Protestant est publié en 1684 avec deux opuscules de Marin Grosseste de Mahis, qui a été pasteur à Orléans et a abjuré la foi réformée l'année précédente. Ce traité est probablement une réponse à la critique protestante de la vénération catholique des reliques de saint Aignan à Orléans. Durant un épisode de sécheresse en juillet 1684, ces reliques ont été menées en procession, le clergé conduisant le peuple implorant l'intercession du saint. Adoptant une perspective large, le traité défend cette pratique catholique et attaque les attitudes réformées, suscitant la destruction des reliques à Orléans et ailleurs durant les guerres de Religion à la fin du XVII^e siècle. Il s'en prend directement à la critique du culte des reliques menée durant le XVIII^e siècle par des auteurs tels que Jean Daillé, Matthieu Bochart et Pierre Jurieu. Les reliques ne sont qu'un aspect des vastes différends interconfessionnels sur la pratique religieuse et sur la vraie Église à la veille de la révocation de l'édit de Nantes. Toutefois, l'Entretien jette une intéressante lumière sur leur vénération tout en illustrant un aspect des tensions existant entre les communautés catholique et réformée à Orléans.

ABSTRACT

The anonymous tract Entretien d'un Catholique & d'un Protestant Calviniste was published in 1684 together with two works by Marin Grosseteste des Mahis, the former minister at Orléans who had abjured the Reformed faith the previous year. The tract was probably a response to Reformed

79. A. SPICER, « Iconoclasm and Religious War ».

80. L. BASTIDE, « L'Église réformée d'Orléans », p. 60.

criticism of the Catholic veneration of the relics of St Aignan at Orléans. During a drought in July 1684, the relics were carried in procession and the clergy led the populace in prayers for the saint's intercession. Adopting a broad perspective, the tract defended this Catholic practice and attacked Reformed attitudes, which had seen the destruction of relics at Orléans and elsewhere during the religious wars of the late sixteenth century. The tract engaged directly with the criticism of the cult of relics during the seventeenth century by Reformed authors such as Jean Daillé, Mathieu Bochart, and Pierre Jurieu. Relics were just one aspect of the wider confessional disputes over religious practice and the True Church on the eve of the Revocation of the Edict of Nantes. Nonetheless, L'Entretien sheds light on the defense of the veneration of relics as well as illustrating something of the tensions between the Catholic and Reformed communities at Orléans.

ZUSAMMENFASSUNG

Der anonyme Traktat Entretien d'un Catholique & d'un Protestant Calviniste (Unterhaltung zwischen einem Katholiken und einem calvinistischen Protestanten) wurde 1684 veröffentlicht, zusammen mit zwei Arbeiten von Marin Grosseteste des Mahis, der früher evangelischer Pfarrer in Orléans gewesen war und ein Jahr zuvor dem reformierten Glauben abgeschworen hatte. Der Traktat war vermutlich eine Antwort auf reformierte Kritik an der katholischen Verehrung der Reliquien des Heiligen Aignan in Orléans. Während einer Dürre im Juli 1684 wurden die Reliquien in einer Prozession durch die Stadt getragen, während der Klerus das Volk zu Bitten um die Fürsprache des Heiligen anleitete. Weitausholend verteidigt die Schrift diese katholische Praxis und greift die reformierte Haltung an, durch die während der Religionskriege im ausgehenden 16. Jahrhundert Reliquien in Orléans und anderswo zerstört worden waren. Der Traktat setzt sich direkt mit der Kritik am Reliquienkult des 17. Jahrhunderts durch reformierte Autoren wie Jean Daillé, Mathieu Bochart, und Pierre Jurieu auseinander. Diese Fragen sind nur ein Teil weiterer konfessioneller Disputationen über religiöse Praxis und die wahre Kirche am Vorabend des Widerrufs des Edikts von Nantes. In jedem Fall beleuchtet der Entretien die Verteidigung der Reliquienverehrung und illustriert damit zugleich die Spannungen zwischen der katholischen und der reformierten Gemeinschaft in Orléans.